

EXTÉRIEUR.

RUSSIE.

Petersbourg, le 28 novembre.

HIER, ont été célébrées dans cette capitale, les obsèques de la veuve du dernier czar de Géorgie. Cette princesse qui, depuis la mort de son époux, était restée en Géorgie, s'est rendue à Petersbourg, il y a environ un an; la cour l'a toujours traitée avec une grande distinction, et lui faisait une pension considérable. Les régimens des gardes, commandés par le grand-duc Constantin, ont assisté en grande tenue à la pompe funèbre. L'Empereur a suivi à cheval le cortège, depuis l'hôtel de la défunte jusqu'au pont d'Aniskow.

— M. le conseiller de cour Adelung, instituteur de LL. AA. II. les grands-ducs Nicolas et Michel, frères de l'Empereur, a reçu de S. M. l'Impératrice mère, l'ordre formel d'enseigner à ses augustes élèves le grec, dont la connaissance, dit S. M., est d'autant plus indispensable, que cette langue a donné à toutes celles de l'Europe tous les termes d'arts et de sciences.

— Le prince Alexis Kurakin, frère de notre ambassadeur à Vienne, a été appelé dans cette résidence. On croit qu'il entrera au ministère.

— Il a été nommé un comité pour l'administration des finances, composé du trésorier de l'Empire, M. Golubzow, du ministre des appanages, M. de Guriew, et de quelques autres membres. S. M. I. n'a point encore nommé à la place de ministre des finances, vacante par la mort du comte de Wasiliew.

— Le comte Alexis Gregorjewitsch - Orlov - Tschesmenski, le même qui, dans la première guerre contre les Turcs, sous le règne de Catherine II, brûla la flotte ottomane, et qui, dans la campagne dernière, commandait en chef le 5^e district de la milice nationale, a reçu de S. M. le rescrit suivant :

« Comte Alexis Gregorjewitsch,

« Par notre ukase du 27 de ce mois, nous avons ordonné le licenciement de la milice, en conséquence du rétablissement de la paix avec la France. En congédiant cette milice temporaire, il nous est agréable de lui renouveler, au nom de la patrie, le témoignage de la reconnaissance publique, pour le zèle infatigable avec lequel elle a rempli le service qui lui a été confié. Voulant en outre récompenser d'une manière particulière les employés qui, sous vos ordres, se sont distingués dans ce service, nous ordonnons ce qui suit :

« 1. Pour témoigner notre bienveillance à tous les employés en général qui ont servi dans la milice mobile, nous avons fait frapper des médailles d'or, qui seront distribuées à chacun d'eux, et qu'ils porteront à la boutonnière, suspendues à un ruban de l'Ordre de Waladimir.

« 2. Pour donner encore une plus grande marque de notre bienveillance à tous ces employés en général, nous les autorisons à porter, même après le licenciement de la milice et pendant la paix, l'uniforme du district auquel ils ont été attachés.

« 3. Pour honorer la bravoure de ceux des employés qui ont combattu, nous avons jugé à propos de leur donner une distinction particulière. En conséquence, nous avons ordonné de leur remettre une médaille d'or qu'ils porteront à la boutonnière, suspendue à un ruban de l'Ordre de Saint-George.

« 4. Les simples miliciens qui ont assisté à une bataille, porteront une médaille d'argent, suspendue à un ruban de l'Ordre de Saint-George.

(*Journal de l'Empire.*)

DANEMARCK.

Copenhague, le 19 décembre.

Deux des paquebots ordinaires mettront à la voile dans quelques jours pour Kiel.

— On assure qu'après le départ des Anglais, il s'est manifesté une maladie épidémique à l'Hvæn, et que toute communication avec cette île est interdite.

— Suivant ce qu'on apprend, on a donné à nos batteries maritimes et à nos corsaires, le signa-

lement d'un vaisseau anglais, qui transporte lord Gower en Angleterre, et qui a obtenu la permission de passer librement le Sund.

(*Courier de l'Europe.*)

Elseneur, le 17 décembre.

Deux patrons de navires, les sieurs Pétersent et Wichmann, d'Altona, arrivés de Gothenbourg, rapportent qu'à leur départ on y avait reçu la nouvelle, qu'environ 50 bâtimens faisant partie du dernier convoi anglais, ont été forcés, par les gros tems, de se réfugier dans des ports de la Norwège; où ils ont été déclarés de bonne prise.

— D'après les lettres de Suède, il est entré dans le port de Stockholm une quantité de vaisseaux marchands anglais, qui déchargent leurs cargaisons et les rechargent ensuite sur des bâtimens suédois, afin de les transporter en Angleterre.

(*Journal de l'Empire.*)

PRUSSE.

Berlin, le 12 décembre.

— S. M. prussienne vient de créer à Memel un conseil de guerre pour examiner la conduite des commandans de place et autres officiers qui ont capitulé, dans le cours de la dernière guerre. Les généraux Lestock et Blucher sont membres de ce conseil.

(*Idem.*)

ROYAUME DE WESTPHALIE.

Gottingue, le 25 décembre.

Les députés des différens départemens se mettent en route pour aller prêter serment entre les mains du roi.

Tous les Westphaliens ont accueilli avec reconnaissance la nouvelle constitution qui assure l'égalité de tous les sujets devant la loi, l'abolition entière de la servitude, l'obligation de tous les citoyens, sans exception, de concourir au paiement des contributions; le droit de chaque citoyen d'aspirer à des emplois, une représentation nationale, le libre exercice des cultes, l'indépendance de l'ordre judiciaire, le jugement par jurés en matière criminelle.

Un autre bienfait du nouveau gouvernement est le Code Napoléon, connu dans ce pays avant qu'il n'y fût introduit, et expliqué depuis deux ans par le célèbre professeur, M. Hugo, membre de notre Université. Ce qui était aussi indispensable pour la prospérité de ce royaume, c'était l'uniformité du système monétaire; on sait de combien d'Etats le nôtre est composé, combien de monnaies différentes circulaient dans cette partie de l'Allemagne, et quels abus résultaient de cette multitude d'espèces monétaires, qui, reçues dans un endroit, rejetées dans un autre, ou acceptées avec plus ou moins de valeur, ne causaient que de l'embarras, et donnaient lieu à la fraude et à la mauvaise foi. L'uniformité de la nouvelle monnaie, qui se divise en fractions décimales, est un bienfait que nous ne pouvions attendre que d'un prince puissant et éclairé.

Tous les amis de leur patrie applaudissent aux choix qui ont été faits des conseillers-d'état; on sait que notre monarque les a pris parmi les personnes les plus recommandables des différens pays qui composent la nouvelle monarchie. M. Muller, ministre secrétaire-d'état, et M. de Dohm, ministre des cultes et de l'instruction publique, offrent à tous les savans la preuve de l'estime que notre monarque fait de la science et des lumières. Ce qui doit les flatter, sur-tout, c'est que la constitution même de Westphalie est d'accord avec les intentions particulières de son souverain. Nos Etats sont composés de cent membres, dont quinze doivent être choisis parmi les savans et autres citoyens qui ont bien mérité de l'Etat; un sixième des membres des collèges de départemens doit être pris aussi parmi les savans et les artistes qui se sont le plus distingués.

Pour nous autres, habitans d'une ville célèbre dans toute l'Europe par son Université, nous n'avons pas oublié la protection particulière dont l'EMPEREUR NAPOLEON a honoré notre académie; tout nous fait présager que notre monarque continuera ce que son auguste frère a déjà si honorablement commencé, et nous devons espérer un nouvel éclat pour la ville de Gottingue, et une grande prospérité pour tout le royaume.

(*Gazette de France.*)

ROYAUME DE NAPLES.

Naples, le 18 décembre.

Après une absence de dix-neuf jours, le roi, notre souverain, est revenu dans sa capitale mardi dernier, à 6 heures et demie du soir.

— S. M. vient d'ordonner qu'il sera érigé deux monumens, l'un au général du génie Villongue, qui fut tué, au mois de juin 1806, sous les murs de Gaète, dirigeant les travaux du siège; et l'autre au colonel Bruyere, qui, en portant des dépêches à S. M. l'EMPEREUR DES FRANÇAIS, fut assailli sur le chemin de Rome, non loin de Gaète, par une bande de brigands, et se défendit seul jusqu'à la dernière extrémité, après avoir tué plusieurs de ses assassins. Ces monumens seront placés sur les lieux mêmes où les deux guerriers ont reçu le coup mortel.

(*Journal de l'Empire.*)

INTÉRIEUR.

Turin, le 28 décembre.

S. M. l'EMPEREUR et ROI, parti d'Alexandrie le 26 à dix heures du matin, est arrivé ici à cinq heures du soir. L'illumination générale dans une ville dont les édifices sont d'une régularité si majestueuse, offrait le plus beau coup-d'œil. S. M. a reçu le même soir toutes les autorités. Elle a assisté au grand théâtre.

Le lendemain 27, il y a eu grand bal et spectacle, que S. M. a daigné aussi honorer de sa présence.

Pendant son séjour à Alexandrie, S. M. a témoigné sa satisfaction au général Chasseloup et aux officiers du génie, sur la bonne direction qui a été donnée aux travaux des fortifications. S. M. a aussi paru satisfait de la bonne tenue des régimens qui se trouvent dans la même ville, le 112^e excepté. Elle a ordonné l'arrestation de l'ancien major, du quartier-maître et du capitaine d'habillement de ce régiment, prévenus de dilapidations. Elle a donné le commandement de ce corps au major Pécene.

Paris, le 1^{er} janvier.

S. M. l'EMPEREUR ET ROI est arrivé aujourd'hui, au Palais des Tuileries, à neuf heures du soir.

Le 1^{er} décembre, M. Macquart, maire de Saint-Jean-aux-Bois, arrondissement de Rethel, département des Ardennes, informé que des hommes armés répandaient la terreur dans un hameau voisin, fait prendre les armes à une portion de la garde nationale de sa commune et vole avec elle au secours du hameau menacé. Ayant bientôt reconnu que c'était une troupe de déserteurs, il fait faire à sa troupe des mouvemens pour les cerner: voyant que ces déserteurs vont lui échapper, en gagnant des bois qui étaient sur leurs derrières, il fait battre la générale: à ce signal, le maire de la Férée monte à cheval, avec quelques habitans de cette commune, et bientôt ces déserteurs entourés, sont obligés de se rendre.

Le ministre de la guerre a félicité le maire de Saint-Jean-aux-Bois de sa conduite pleine de dévouement et d'habileté, et lui a fait remettre une gratification pour ceux des gardes nationaux qui ont contribué à l'arrestation de ces déserteurs.

MINISTÈRE DU TRÉSOR-PUBLIC.

Paiement de la dette publique, à effectuer à Paris, du lundi 4 janvier 1808, au samedi 9; savoir:

DETTE VIAGÈRE ET PENSIONS.

Semestre échu le 22 décembre 1807.

Dette viagère.

(1^{re} classe ou sur une tête.)

Bureaux	1 du n° 1 au n° 1000	1200
	2 du n° 1101 à	1200
	3 du n° 2101 à	2400
	4 du n° 3101 à	3600
	5 du n° 4101 à	4800
	6 du n° 5101 à	6000

(2 ^e classe ou sur 2 têtes.)	
7 du n ^o 1 à	1100
8 du n ^o 16001 à	17300
(3 ^e et 4 ^e classes ou sur 3 ou 4 têtes.)	
11 du n ^o 1 à	300
<i>Pensions ecclésiastiques.</i>	
Bureaux 9 du n ^o 1 à	1600
<i>Pensions civiles.</i>	
10 du n ^o 1 à	1600
<i>Pensions nouvelles intégrales.</i>	
20 du n ^o 1 à	300
<i>Pensions des veuves des Défenseurs de la Patrie.</i>	
11 du n ^o 1 à	1500

Les lundi 4 et jeudi 7 janvier.

N. B. Le tableau ci-dessus est le développement des numéros portés dans la 3^e colonne de l'affiche générale, comme devant être payés dans la 3^e semaine. — (Voyez le Moniteur du 20 décembre.)

PAIEMENT DES SEMESTRES ARRIÉRÉS.

Dettes viagères, et Pensions de toute nature.

Le mardi 5 janvier, depuis le 1^{er} semestre an 11 jusqu'au semestre échu le 1^{er} messidor an 13 inclusivement; par tous les bureaux.

Cinq pour cent consolidés.

Le vendredi 8 janvier, depuis le 1^{er} semestre au 11 jusqu'au semestre échu le 22 septembre 1807 inclusivement; par tous les bureaux.

N. B. Le mercredi et le samedi 6 et 9 janvier sont réservés dans tous les bureaux pour la vérification des paiements dans les départemens, excepté au bureau n^o 11.

Les bureaux de paiement seront ouverts à neuf heures du matin.

LOTÉRIE IMPÉRIALE.

Tirage de Bruxelles, du 27 décembre.

28 21. 58. 6. 87.

Tirage de Lyon, du 29 décembre.

52. 85. 29. 46. 10.

MÉTÉOROLOGIE.

Il ne peut être indifférent à la partie éclairée du public que je lui fasse part des résultats où je suis parvenu dans les recherches que je fais depuis long-tems sur les causes qui produisent les principales variations de notre atmosphère; surtout les personnes qui composent cette partie du public se trouvant prévenues par l'idée que des succès dans cette entreprise sont à-peu-près impossibles.

Cependant, comme il y a lieu de croire que les savans examineront s'il y a réellement quelques fondemens dans les bases sur lesquelles reposent mes études de l'atmosphère, afin de s'assurer si l'on peut compter sur quelque chose, je dois leur présenter avec concision ce que je sais de positif d'après mes nombreuses observations: le voici.

C'est, pour moi, un fait certain et suffisamment constaté par les phénomènes que j'ai suivis, savoir:

Qu'il y a, surtout dans certains tems, une action réelle exercée par la lune, concurremment avec le soleil, sur l'atmosphère terrestre. Ce n'est plus une opinion, c'est un fait très-positif qu'on ne pourra contester solidement, quoique le calcul d'après les élémens dont on a fait usage (1)

(1) Il y a erreur, ou dans mon assertion, ou dans la conséquence obtenue par le calcul, qui en interdit la possibilité. Assurément, je ne pense pas qu'il y ait erreur dans le calcul même, ni dans les termes de la loi bien reconnue de l'attraction; mais si le tort n'est pas de mon côté, il peut se trouver, soit dans l'appréciation de l'extrême mobilité des fluides atmosphériques, qu'une action faible peut mouvoir, déplacer et faire changer d'état, soit dans la détermination de la densité de l'air, qui est différente dans les diverses couches de l'atmosphère; détermination qu'on n'a pu faire que d'après l'air de la couche inférieure, lequel est toujours le plus raréfié par la chaleur, quoiqu'il soit le plus comprimé par le poids des couches qu'il supporte; soit enfin par quelque autre cause que je ne connais pas.

soit en contradiction avec les faits qui attestent cette action.

Cette même action se rend principalement sensible aux époques de ses paroxysmes, qui sont les points lunaires, soit mestrax, soit journaliers. Elle opère alors dans l'état de l'atmosphère des changemens qui la rendent reconnaissable.

Mais l'action dont il s'agit, qui ne m'est connue que par les phénomènes auxquels elle donne lieu, est assujétie à des variations telles, qu'aux époques de ses paroxysmes et même à celle des paroxysmes de même sorte, il ne m'est nullement possible encore de connaître la quantité de forces agissantes, ni de déterminer par conséquent, soit l'intensité, soit la nature des effets qui doivent être produits.

Savoir qu'en certains tems une action reconnaissable est exercée sur notre atmosphère, mais qu'elle varie chaque fois plus ou moins considérablement dans ses effets, et n'avoir aucune connaissance des causes qui la font varier, c'eût été sans doute une découverte à-peu-près inutile, puisqu'aucune conséquence avantageuse n'en pouvait être le fruit.

J'en étais là depuis quelques années; j'étais même fort inquiet de l'issue de mes recherches, et cependant je les continuais avec constance, lorsqu'à force d'attention je reconnus, sinon toutes les causes, du moins les principales de celles qui augmentent ou diminuent l'action dont il s'agit.

Ainsi, à l'aide de beaucoup d'expérience dans l'observation, je connais maintenant d'une manière non douteuse, des causes qui augmentent l'action qu'en certains tems la lune et le soleil exercent sur notre atmosphère, et j'en connais d'autres qui l'affaiblissent plus ou moins fortement.

Cependant il me manque encore un élément essentiel pour rendre cette connaissance aussi utile qu'elle peut l'être; car jusqu'à présent je n'ai pas trouvé les moyens de déterminer avec quelque certitude l'intensité des causes modificatrices de l'action dont il s'agit; je ne m'en occupe qu'à l'aide d'une sorte de raisonnement, en examinant comparativement chaque fois les phénomènes produits.

Je propose donc, pour parvenir à cette détermination, un plan d'études qui me paraît convenable, et je pense qu'il faudra le suivre tant qu'on n'en trouvera pas un autre qui lui soit préférable.

J'ai publié ce plan d'études, avec différens aperçus auxquels il m'a déjà conduit, dans l'Annuaire météorologique pour 1808 qui vient de paraître; et par son moyen, j'ai mis les observateurs à portée de vérifier mes observations et d'avancer un genre de connaissance qui peut un jour devenir d'une grande importance pour le public.

Ainsi, laissant à l'écart le point de difficulté qui se trouve entre les résultats du calcul qu'interditent la possibilité d'une action suffisante de la part de la lune et du soleil sur l'atmosphère, et les faits observés qui attestent cette action, tout ce que j'ai appris de positif, depuis que j'étudie les phénomènes atmosphériques, se réduit à pouvoir assurer:

1^o. Qu'une action combinée est, en certains tems, exercée sur notre atmosphère de la part de la lune et de celle du soleil;

2^o. Que dans chaque cas particulier, cette action varie en intensité, en efficacité, et dans la nature de ses effets par différentes causes;

3^o. Que j'ai reconnu et assigné les principales causes qui font varier l'action dont il s'agit; en sorte que l'on peut maintenant distinguer celles qui augmentent cette action de celles qui la diminuent;

4^o. Enfin, que je n'ai encore que des aperçus et non des connaissances certaines, sur l'intensité, soit de chaque action directe, soit des causes particulières qui la modifient.

Je puis donc dire actuellement que nous possédons les bases d'une étude très-importante, qui ne repose ni sur une idée vague, ni sur aucune hypothèse, puisqu'il m'est démontré par les faits qu'à certaines époques il s'opère dans notre atmosphère des changemens sur lesquels on peut compter, quoique leur intensité et la nature des effets qui en résultent, ne puissent être encore assignées d'avance autrement que par de simples probabilités.

La continuation de cette étude, et le tems ajouteront sans doute à ce que mes faibles moyens, et les limites de ma vie n'auront pu me faire découvrir.

Paris, ce 31 décembre 1807.

LAMARCK.

LIBRAIRIE.

Le 2 janvier, Onfroy, libraire, rue Saint-Jacques, n^o 51, mettra en vente l'almanach connu sous le nom de *Bon Jardinier*, dédié et présenté à Sa Majesté l'Impératrice-Reine, par M. Mordant de Launay, l'un des bibliothécaires au Jardin des Plantes. Cette nouvelle édition, pour l'an 1808, est augmentée de près de 200 pages, et l'on ne s'en apercevra ni par l'augmentation du prix, ni par une plus grande épaisseur du volume, chaque page se trouvant contenir neuf lignes de plus que l'an dernier. Nous reviendrons avec plus de détail sur cette intéressante production.

Prix, 6 fr. broché, 7 fr. relié, et 8 fr. broché, franc de port.

LIVRES DIVERS.

Calendrier du Siècle Napoléon-le-Grand, depuis l'an 1800 jusqu'à 1900, par Leclerc de Champgobert.

Prix, 30 centimes.

A Brésit, chez Egasse, freres.

Et à Paris, chez Egasse, père, rue Saint-Jacques, n^o 21; Martinet, libraire, rue du Coq; et Debray, libraire, rue Saint-Honoré, barrière des Sergens.

Le Troubadour, chansonnier, avec la musique des airs choisis ou composés, par M. Beauvalet-Charpentier, professeur; précédé d'un calendrier pour 1808, et orné d'une très-jolie gravure; 1 vol. in-18.

Prix, 1 fr. 80 c., et 2 fr. 25 c., franc de port par la poste.

Almanach de famille et de société, ou Choix de bouquets de fêtes, vers et chansons pour différentes circonstances, à l'usage de l'âge mûr, précédé d'un joli calendrier pour l'an 1808, et orné d'une charmante vignette dessinée par Rocher et gravée par Delaunay. Un gros vol. in-18 de 324 pages.

Prix, 1 fr. 80 cent. pour Paris, et 2 fr. 25 cent. franc de port par la poste.

A Paris, à la librairie économique, rue de la Harpe, n^o 94, ancien collège d'Harcourt.

SPECTACLES.

Académie Impériale de Musique. Aujourd'hui, Relâche.

Théâtre-Français. Les comédiens ordinaires de S. M. l'EMPEREUR, donneront aujourd'hui, le Philosophe marié, et la Jeunesse d'Henri V.

Théâtre de l'Impératrice, rue de Louvois. Par l'Opéra-Comique, lei Nozze di Figaro.

Théâtre de l'Opéra-Comique. Les comédiens ordinaires de S. M. l'EMPEREUR, donneront aujourd'hui.

Théâtre du Vaudeville, rue de Chartres. Auj. Arlequin à Alger, Fanchon, et le Fond du Sac.

Théâtre des Variétés, boulevard Montmartre. Auj. la Dupe de sa Ruse, Une Heure de Folie, Romainville, et Taconnet, ou le Réveil-lon de la Courtille.

Théâtre de la Gaîté, boulevard du Temple. le Pied de Mouton, les Etrennes, et le Pont-aux-Biches.

Ambigu-Comique, boulevard du Temple. Auj. l'Hermitte de la Sierra-Morena, et le Pélerin blanc.

Salle Montansier, palais du Tribunal. Auj. la troupe de M. Ravel donnera des exercices nouveaux.

Panharmonicon, rue du Lycée, près le Palais-Royal; l'entrée est par la cour des Fontaines, n^o 1. — Tous les jours, à huit heures du soir.

Panorama. Les vues de la ville d'Amsterdam, et de Boulogne, sont exposées dans les deux rotondes du boulevard Montmartre; depuis dix heures du matin jusqu'à six. — Prix d'entrée, 2 fr. chaque.

Théâtre de la Nouveauté, rue de Grenelle Saint-Honoré, hôtel des Fermes. M. Olivier donnera tous les jours, à huit heures, une représentation. Il doublera de zèle pour mériter les suffrages du public.

Théâtre pittoresque et mécanique de M. Pierre, rue-Neuve de la Fontaine-Michaudière, carrefour Gaillon. Spectacle tous les jours sans interruption, à sept heures et demie. M. Pierre continuera les pièces nouvelles annoncées par les affiches.